

Convocqué le 12/01/2024, le Conseil s'est réuni le 01/02 à 18h30 avec pour secrétaire, T. Nonnotte
Absent : J. Petitjean.

→ Coût des transferts de charge pour 2023 et évaluation pour 2024 - - - - - 01/24.

Le coût des Allocations Compensatrices pour la commune = est de = 1076,89 en Fonctionnement et 1820,31 en Inv pour 2023 et évalué pour 2024 à 1076,89 en Fonctionnement et 3462,02 en Inv.

→ Ouverture de crédit avant le vote du BP 2024 - - - 02/24

Le maire propose l'ouverture d'un crédit spécial avant le vote du BP 2024, Chap 21 Art 211 pour un montant de 5540€ correspondant à 25% du montant budgétisé au chap 21 BP 2023. Ces crédits permettront le paiement des travaux en cours pour la rénovation du parvis de la mairie et le bardage de la façade Ouest du garage.
Le conseil se prononce favorablement : 10/10 pour.

→ Préparation du BP 2024

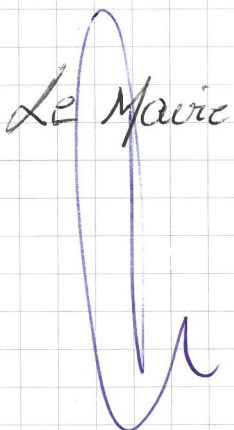
Le maire expose les propositions budgétaires qui seront finalisées pour le vote du BP.

→ Affaires diverses - - - - -

- Transports Scolaires = le nouveau règlement GBM impose la présence d'un accompagnateur dans le car si des élèves de l'externe y sont présents, dès la rentrée 2024/2025.
- Retour d'événements :
 - réunion du Syndicat de l'E de l'E(st) B(isontin)
- Voeux 2024 et repas des aînés
- Proposition de travaux =
 - Réfection cour de la mairie + lavoir (HB)
 - installation d'une borne de recharge (SL)
 - réfection voirie + passage piétons + béton J de Chauluz (TN avec GBM)
 - filet volley-balle, boîte à livres (??)
- Ornières devant chez P.P.H.T. : le maire repare les dégâts et informe GBM.

La séance est levée à 20h10.

Le Maire




Le Secrétaire,

Les conseillers